

***Il nous a semblé que le texte suivant pourrait aider tous les maîtres qui ont dans leur classe de cycle3 des élèves bénéficiant d'un PPSI, notamment le paragraphe « préalables indispensables ».***

### **Apprendre à lire avec un trouble du langage**

Organisée par l'OBSTA (Observatoire sur les troubles spécifiques des apprentissages) et la DESCO, cette journée qui s'est tenue le 17 juin 2003 à Paris a réuni des orthophonistes, des médecins, des psychologues scolaires, des enseignants spécialisés, des inspecteurs, sur le thème "Apprendre à lire avec un trouble du langage".

Marie-Line Bosse, professeur des écoles, présente les actions concrètes à mener dans une classe de CE2 avec un enfant dyslexique. **Les modalités choisies pourront être retenues pour d'autres élèves, qui ne sont pas dyslexiques, mais qui rencontrent d'importantes difficultés en lecture et en orthographe.** Les choix ont trait à l'état d'esprit à développer dans la classe, l'adhésion de l'élève à une pédagogie adaptée, la coopération des parents, le travail d'équipe. Une double action concerne les activités : d'une part, une organisation matérielle bien pensée permet de contourner les difficultés de l'enfant ; d'autre part, des aides spécifiques permettent de le faire progresser. Enfin, le projet éducatif individualisé formalise l'articulation des actions de chacun.

### **Que peut faire un enseignant avec un enfant dyslexique au cycle 3 ?**

**Auteur** : Marie-Line Bosse (professeur des écoles - doctorante en psychologie cognitive au laboratoire de psychologie)

**Établissement** : Université Pierre Mendès-France Grenoble

**Niveau** : cycle 3

- I. Deux types d'actions
- II. Préalables indispensables
- III. Contourner les difficultés de lecture et d'orthographe
- IV. Mettre en place un projet éducatif individualisé

#### **I. Deux types d'actions**

L'école doit pouvoir mener, face à tout enfant diagnostiqué dyslexique, deux types d'actions.

##### ***1. Contourner les difficultés***

D'une part des actions viseront à contourner les difficultés en lecture et en orthographe de cet enfant, afin de lui permettre de poursuivre ses apprentissages dans tout autre domaine, mathématiques et langue française, sciences ou histoire. Cette "pédagogie du contournement" n'est pas signe que l'on baisse les bras face au problème, bien au contraire. Elle est le moyen donné à l'enfant d'acquérir tout ce qu'il est capable d'acquérir, malgré son handicap face à la lecture. Comme on ne demande pas à un enfant en fauteuil roulant de gravir les marches de l'escalier pour entrer à l'école, on ne peut pas demander à un enfant dyslexique de tout acquérir par le biais de la lecture. Face à une pédagogie adaptée à son handicap, l'enfant pourra conserver sa motivation, son goût d'apprendre, son estime de lui-même, sans lesquels l'apprentissage ne peut se faire.

##### ***2. Apporter une aide spécifique***

D'autre part des actions auront pour objectif d'apporter une aide spécifique, afin d'améliorer les performances de l'enfant en lecture et en orthographe. Alors que les actions de contournement sont pratiquées quotidiennement dans la classe, les actions d'aide spécifique seront essentiellement menées pendant des moments bien définis, le plus souvent en petits groupes homogènes où l'enfant dyslexique et les autres enfants en difficulté face à l'écrit sont regroupés. En effet, la plupart de ces actions seront bénéfiques à tout enfant faible lecteur.

#### **II. Préalables indispensables**

##### ***1. Un travail sur les différences***

Avant d'envisager l'adaptation de la pédagogie à l'enfant dyslexique, il est impératif d'effectuer un travail d'explication au sein de la classe. Sans cela, l'enseignant court le risque de voir ses adaptations pédagogiques

mal interprétées, rejetées et l'ambiance de sa classe se dégrader. Pour cet objectif, un travail sur les différences et le respect des autres s'avère extrêmement bénéfique.

On pourra proposer, classiquement, un travail et une réflexion sur les différences "qui se voient", puis amener la classe à réfléchir sur celles qui ne se voient pas. Parmi celles-ci, il en est une qu'il faudra mettre en évidence et discuter, la différence de fonctionnement mental. Elle peut être mise en évidence, par exemple, avec un jeu d'association d'idées (Si je dis "rouge", à quoi pensez-vous ?), où les enfants s'apercevront qu'à partir d'un même mot, ils ont tous fait dans leur tête un cheminement différent. Ces différences peuvent aussi se mettre en évidence lors d'une séance d'arts plastiques ou de mathématiques (il y a plusieurs façons de résoudre un problème et nous n'utilisons pas tous la même). Cette mise en évidence permettra à l'enseignant de parler des différences "dans la manière d'apprendre", des différents chemins dans la tête. Il pourra ainsi naturellement expliquer que son travail consiste (entre autre !) à permettre à tous les enfants d'apprendre malgré le fait que tous n'utilisent pas les mêmes "chemins" pour lire et pour écrire. Quand cette étape est franchie, non seulement les adaptations pédagogiques pourront se mettre en place sans ambiguïté, mais un esprit d'entraide et de soutien se développera dans la classe entre les élèves.

## ***2. L'adhésion de l'enfant***

Évidemment, les adaptations pédagogiques ne seront pleinement efficaces que si elles sont comprises et acceptées par l'enfant dyslexique concerné. Il est la plupart du temps au courant de son problème, il en parle à la maison ou chez l'orthophoniste. L'enseignant doit l'informer qu'il sait également de quoi il s'agit (sa difficulté pour lire alors qu'il est tout à fait intelligent) et qu'il va essayer de l'aider. Quelques mots suffisent souvent à déculpabiliser l'enfant et obtenir sa participation active aux efforts communs. L'adaptation ne doit pas être vécue par l'enfant comme une contrainte dévalorisante.

## ***3. Une information à tous les parents***

De la même façon, une action cohérente a besoin du soutien et de l'aide active des parents de l'enfant dyslexique, qui seront particulièrement utiles pour le travail à la maison et le moral. L'ensemble des parents de la classe (dont certains parents de faibles lecteurs directement concernés) seront également informés lors d'une réunion afin d'éviter tout malentendu et tout "bruit de trottoir".

## ***4. Une action cohérente au sein de l'école entière***

La cohérence de l'action au sein de l'équipe pédagogique est enfin indispensable pour assurer une continuité et permettre les actions en décloisonnement.

# **III. Contourner les difficultés de lecture et d'orthographe**

## ***1. L'organisation matérielle***

Dans la classe, Julia sera placée plutôt près du tableau et son bureau sera facilement accessible pour l'enseignant. Différents outils dont l'usage est détaillé plus loin seront les bienvenus : photocopieuse éventuellement accessible par l'enfant, magnétophone, poste informatique en fond de classe, rétroprojecteur, paper board ou même, rêvons un peu, vidéoprojecteur.

Une aide beaucoup moins coûteuse et très utile est le cahier de l'élève imaginaire. Il s'agit de garder en classe un (ou des) cahier(s) contenant exactement ce que tout cahier d'élève doit contenir, et qui pourra être consultable à tout moment. Il sera tenu à jour par l'enseignant et les élèves volontaires pour coller, recopier les leçons, etc. Ainsi, une leçon mal recopiée, un exercice mal corrigé, un jour d'absence, pourront être rattrapés par la consultation (et la copie ou photocopie) du cahier de l'élève imaginaire, rapidement et de façon autonome.

## ***2. Leçons et copies***

Lors des leçons orales, l'enseignant s'efforcera de limiter l'écrit au tableau, d'aérer son texte, de mettre en évidence l'essentiel. Pour atteindre ces objectifs, il mettra en évidence la structure de la leçon, son plan. Il utilisera les couleurs, et éventuellement le rétroprojecteur ou le tableau de papier. Ces derniers permettent de garder une trace de l'écrit montré aux élèves, trace ensuite consultable à nouveau en cas de besoin. Il devra faire un effort de lisibilité de son écriture, bien sûr. Il travaillera beaucoup à l'oral. Enfin, il veillera à bien dissocier son explication orale de la copie éventuelle, car un enfant dyslexique qui copie des mots ne peut pas en même temps écouter ce que dit l'enseignant.

La copie est une activité très coûteuse pour beaucoup d'enfants dyslexiques, qui leur demande un grand effort cognitif et qui donne malgré tout quelquefois un résultat désastreux (mots oubliés, écrits avec des erreurs, lignes sautées, etc.). Pour alléger cette tâche, on donnera dès que possible l'exemple à copier sur le bureau plutôt qu'au tableau, on autorisera les caches de lignes pour éviter les sauts de lignes, on encouragera l'usage d'abréviations. Enfin, pour des copies trop longues et difficiles, il est tout à fait envisageable de fournir à l'enfant une photocopie, ou de faire copier sa leçon par un autre enfant volontaire. Il faut toujours garder à l'esprit que faire copier des mots et des pages à l'enfant dyslexique n'améliore pas sa lecture ni son orthographe.

### ***3. Travail individuel écrit***

On aborde ici le nœud du problème : très souvent, à l'école, l'enfant est face à un énoncé, un exercice écrit qu'il doit faire seul. Or, même si l'enseignant pense qu'il est de son devoir d'apprendre aux enfants à lire et comprendre les énoncés seuls, l'exercice est souvent proposé dans un autre objectif (avoir un raisonnement mathématique, appliquer une règle de grammaire ou de conjugaison, etc.). Dans ce cas, la consigne doit être systématiquement oralisée et sa compréhension vérifiée. Si l'exercice lui-même comporte beaucoup d'écrit, il sera entièrement lu afin que l'enfant dyslexique passe son temps à faire l'exercice plutôt qu'à essayer de le déchiffrer. La copie sera également allégée au maximum, par exemple en préférant les exercices à trous sur fichiers plutôt que les exercices de livres à recopier entièrement.

Lors d'un travail d'expression écrite, on réduira l'exigence en quantité, tout en précisant les exigences qualitatives (en disant explicitement sur quels critères l'écrit sera évalué). L'enseignant pourra relire à voix haute l'écrit produit par le dyslexique, ou même jouer le rôle de secrétaire en écrivant sous sa dictée. L'utilisation de l'informatique peut être intéressante pour permettre à l'enfant de rendre un écrit propre, donc plus valorisant. Il faut savoir cependant que cette utilisation est au début difficile et ne représente pas forcément un gain de temps à court terme. Cependant, on peut supposer que l'enfant dyslexique aura dans la suite de sa scolarité tout intérêt à utiliser de façon efficace un correcteur d'orthographe (certains peuvent utiliser des ordinateurs portables au collège) ou un logiciel de reconnaissance vocale.

La correction de la production écrite est importante. Rendre une production lisible et constructive est de règle. On évitera donc les copies complètement raturées de rouge et remplies d'annotations. Une solution est de recopier à la main ou sur un traitement de texte la production écrite, et de l'annoter sur quelques éléments importants (la syntaxe, le contenu, les confusions de sons qui ne devraient plus apparaître) sans souligner toutes les erreurs d'orthographe d'usage ou grammatical. Ces erreurs peuvent d'ailleurs être corrigées directement par l'enseignant.

### ***4. Langue étrangère***

On préférera initier l'enfant dyslexique de CE2 à une première langue étrangère contenant peu de nouveaux phonèmes et à système phono-graphémique simple, comme l'italien, l'espagnol ou l'allemand. L'anglais est une langue contenant beaucoup de phonèmes nouveaux, difficiles à distinguer, et les correspondances entre graphèmes et phonèmes sont encore plus complexes que celles du français. C'est une langue étrangère bien trop difficile pour un enfant qui ne maîtrise encore pas les sons et l'écrit de sa langue maternelle. Commencer par une langue plus simple, c'est lui laisser trois ans de plus avant d'aborder l'anglais qui sera alors sa seconde langue. On peut être sûr qu'en trois ans, cet enfant maîtrisera mieux le français écrit et pourra débiter l'anglais avec moins de difficulté.

Quelle que soit la langue abordée, il sera utile de travailler explicitement la distinction entre les nouveaux sons. L'enfant dyslexique devrait bénéficier du support écrit pendant l'écoute et de cassettes pour réécouter la leçon ou s'écouter lui-même. Enfin, les règles pourront être expliquées en français.

### ***5. Lecture d'ouvrages***

Dès le CE2 et pendant chaque année scolaire, tout élève doit lire plusieurs ouvrages de la littérature choisis par son enseignant. Cette tâche est impossible pour un enfant tel que Julia. Afin qu'elle puisse acquérir comme les autres une culture littéraire, l'enseignant pourra lui proposer l'enregistrement des textes complets sur cassettes ou bien la lecture de l'ouvrage par un parent. Seuls quelques passages sélectionnés devront être lus par elle.

Toute lecture à haute voix devant la classe est un exercice difficile, le trac s'ajoutant aux difficultés de déchiffrement. C'est une situation à n'envisager que si l'enfant dyslexique est volontaire. Le texte lu aura été préparé. Des entraînements à la lecture répétée seront bénéfiques.

## **6. Évaluation**

De façon générale, l'enfant dyslexique devrait pouvoir passer plus de temps sur son travail. Lorsque c'est matériellement impossible, l'enseignant trouvera un moyen équivalent pour compenser sa lenteur face à l'écrit, comme diminuer la quantité de travail ou lui servir de secrétaire pendant l'évaluation. Régulièrement, il testera l'enfant à l'oral. Chaque fois qu'un résultat écrit est mauvais, il conviendra de vérifier à l'oral si les connaissances sont réellement absentes. En effet, lors d'une évaluation à l'écrit, l'enfant dyslexique peut écrire beaucoup moins de choses qu'il n'en sait, volontairement (par peur de faire trop de fautes) ou par manque de temps. Les évaluations de lecture et d'orthographe se feront préférentiellement sur du matériel préparé, et la notation devra être adaptée pour permettre au dyslexique de juger de ses progrès, même s'ils sont minimes (noter la dictée sur 100, donner le pourcentage de mots justes, etc.). Sauf en évaluation d'orthographe, une note sera donnée sans prise en compte de l'orthographe.

## **7. L'orthographe**

Dans ce domaine, l'enseignant prendra soin de fixer à Julia des objectifs raisonnables, "atteignables", ce qui pourra se traduire par un nombre de mots à apprendre réduit, tout en restant exigeant sur la qualité.

On pourra entraîner les enfants ayant des difficultés avec l'orthographe des mots à la prise d'information rapide sur des mots isolés et à la formation d'image mentale de ce mot. L'exercice consiste à montrer pendant un temps bref un mot sur une étiquette, puis à interroger les enfants sur la forme orthographique de ce mot (quelle est la dernière lettre, combien de lettres montent, etc.). On prendra soin de revenir plusieurs fois sur les mêmes mots pour favoriser leur mémorisation.

Certains "trucs" mnémotechniques seront aussi développés, qui peuvent être liés à la création poétique par exemple. Il s'agit par exemple de regrouper dans une même courte histoire créée par l'enfant, plusieurs mots contenant le même graphème (la reine des baleines a de la peine). On peut aussi inventer un dessin incorporé dans le mot et qui met en évidence sa particularité orthographique.

Tous les enfants mauvais scripteurs, et les autres aussi, peuvent être entraînés à pratiquer des relectures ciblées successives. La première relecture ne concerne que l'orthographe d'usage, la suivante les accords féminin et pluriel, la suivante les conjugaisons, etc. En effet, l'enfant dyslexique fournit un effort considérable pour produire de l'écrit et il est totalement incapable de gérer tout cela en même temps. Il faut donc qu'il puisse, dans un premier temps, ne s'occuper que du sens de ce qu'il écrit.

## **8. Lecture**

La forme des textes que l'enfant doit lire est importante. Un texte écrit petit, avec des lignes très rapprochées ou même écrit à la main, est beaucoup plus difficile à déchiffrer pour l'enfant dyslexique. L'enseignant pourra donc déjà l'aider en lui proposant un texte tapé, aéré (avec double interligne) et dans lequel il aura pu mettre en évidence l'essentiel, par exemple par l'utilisation de couleurs. L'enfant sera autorisé à utiliser un cache de lignes et à subvocaliser s'il en a encore besoin.

L'enfant dyslexique a souvent des problèmes apparents de compréhension en lecture, simplement parce que sa charge mentale est totalement accaparée par l'effort que lui demande le déchiffrement des mots. On peut donc alléger sa tâche en lui donnant avant la lecture des indices pour aider à la compréhension (concernant les personnages, la situation générale).

Avec les enfants faibles lecteurs, une lecture difficile pourra être préparée lors d'une séance en petit groupe, ce qui permettra à ces enfants de suivre ensuite le travail de lecture avec la classe entière.

Les graphies complexes et les aspects difficiles de la combinatoire seront repris dans le groupe des faibles lecteurs pendant que les autres élèves travaillent de façon autonome. Enfin, un décloisonnement des classes est souvent profitable aux dyslexiques qui peuvent reprendre par exemple les bases de la lecture avec la classe de CE1 ou travailler avec le maître E du RASED. Une collaboration avec l'orthophoniste de l'enfant est fortement souhaitable pour assurer la cohérence des interventions.

À certains moments de la classe, Julia et les autres enfants ayant des difficultés en lecture lexicale pourront utiliser l'ordinateur du fond de classe pour travailler sur des logiciels d'entraînement à la lecture rapide. Des exercices d'analyse visuelle fine, de mots mêlés, de mots collés, pourront aussi être proposés.

## **9. Le travail à la maison**

L'enfant dyslexique qui travaille seul passe énormément de temps pour des résultats qui ne sont souvent pas à la hauteur de ses efforts. Il est important que l'enfant accepte d'être aidé pour son travail à la maison, ce qui

sera plus facile si le travail d'explication décrit plus haut a été fait. C'est également là que la collaboration des parents est primordiale. Ce sont eux qui seront chargés de lire les consignes ou les textes longs, de servir de secrétaire au besoin.

Le travail à la maison se prépare aussi à l'école. Ainsi, l'enseignant veillera à ce que Julia ait correctement recopié les tâches à faire ; il donnera des indications précises pour l'apprentissage des leçons (plutôt que "réviser la grammaire", dire "revoir la leçon sur les adjectifs, page ... et celle sur les noms, page...").

Beaucoup d'enfants croient que pour bien apprendre, il faut lire beaucoup, plusieurs fois. On peut leur apprendre à apprendre (les leçons, les poésies) de façon plus efficace, en lisant le moins possible, en utilisant l'évocation mentale (tu lis une fois, puis tu dis dans ta tête, et tu ne retournes au texte que quand tu ne sais plus dans ta tête). Des outils d'aide à la mémorisation, qui permettent d'apprendre en ayant moins de choses à lire, seront développés en classe. Je pense par exemple simplement au plan de la leçon d'histoire, ou à une fiche avec les mots-clés qui permettront de retrouver tout le contenu. Une poésie peut être représentée en dessins sur une fiche que l'enfant pourra avoir sous les yeux pour la réciter. L'utilisation de ces outils devra être expliquée aussi aux parents qui aideront alors leur enfant à s'en servir.

#### **IV. Mettre en place un projet éducatif individualisé**

Comme je l'ai déjà souligné, le travail d'aide et d'adaptation sera plus efficace s'il est mené en concertation entre les intervenants de l'école et hors de l'école. Pour mettre en place une réelle collaboration, les différents intervenants, les parents et l'enfant, se retrouvent pour la mise en place d'un PEI (projet éducatif individualisé). Dans ce cadre sera organisée la véritable communication entre l'orthophoniste et l'enseignant de l'enfant dyslexique. Par un cahier de liaison, l'enseignant pourra transmettre à l'orthophoniste les mots à apprendre, les textes étudiés qui pourront servir de support au travail de rééducation. L'orthophoniste pourra dire à l'enseignant quelles techniques privilégiées l'enfant utilise pour mémoriser l'orthographe des mots, ces techniques pouvant être reprises en classe. Avec l'accord des parents, orthophoniste et enseignant pourront s'informer mutuellement sur l'évolution du comportement de l'enfant et de son niveau (transmission des évaluations scolaires, des conclusions du bilan orthophonique).

Enfin, le PEI permet l'organisation réfléchie d'une rééducation intensive (donc plus efficace) à raison de 3 séances par semaine ou plus, avec des séances d'orthophonie prévues sur le temps scolaire.

Jocelyne Giasson, *La lecture de la théorie à la pratique*, Gaëtan Morin, 1995